

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE FOURNITURE DE SERVICES

1. CHAMP D'APPLICATION

IKOM COMMUNICATION est une marque de MAJ COMMUNICATION (SAS au capital de 3 000€, sise 249 rue du Pioch – 34980 Saint Gély du Fesc et immatriculée au RCS de Montpellier sous le numéro B 888 802 691). Les présentes CGV s'appliquent sans restriction ni réserve à toutes les prestations proposées par IKOM COMMUNICATION. Elles sont accessibles à tout moment sur <https://ikom-communication.fr/cgv/>. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de la commande.

IKOM COMMUNICATION peut les modifier à tout moment, mais ces modifications ne s'appliqueront pas aux contrats antérieurs. À défaut de dispositions particulières stipulées par écrit, le fait de passer commande à IKOM COMMUNICATION implique l'acceptation pleine et entière de nos Conditions Générales de Vente et de Fourniture de Service(s) accessible sur notre site <https://ikom-communication.fr/cgv/>.

2. RESPONSABILITES DU CLIENT

Le Client est seul responsable des contenus qu'il confie à IKOM COMMUNICATION. Il garantit disposer des droits nécessaires (droits d'auteurs ou droits voisins) pour les contenus fournis et mis en ligne et, s'engage à respecter la législation en vigueur. Le Client s'engage à fournir à IKOM COMMUNICATION des données et informations loyales, de qualité et conformes à la législation en vigueur et à respecter les règles de la CNIL et de la RGPD. En cas de doute du Client, il est seul responsable de s'informer auprès des organismes tels que la CNIL ou de professionnels reconnus (exemple : avocats).

Le Client reconnaît avoir parfaitement compris qu'à compter de la date à laquelle il souscrit à une offre et qu'il transmet son mode de paiement, IKOM COMMUNICATION commencera à le facturer. A compter du premier encaissement validé, l'équipe de IKOM COMMUNICATION sera à sa disposition pour l'accompagner dans la construction de son offre. Dans le cas où le client ne sollicite pas IKOM COMMUNICATION malgré cette mise à disposition, IKOM COMMUNICATION, ou dans le cas où l'attitude du client (par exemple : absence de réponse de sa part, absence de transmission d'éléments demandés) ne permettrait pas à IKOM COMMUNICATION d'exécuter sa mission, l'offre du client ne pourra pas être réalisée et le client ne pourra en aucun cas se faire rembourser les sommes payées au titre de la mise à disposition du service, bien qu'il ne soit pas utilisé.

3. PROPRIETE INTELLECTUELLE

Concernant tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle afférents aux développements spécifiques réalisés pour le Client, en ce compris :

- les droits de marques,
- les droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation,
- les droits sur les logiciels ou fichiers informatiques,
- les droits sur les contenus des bases de données, dits « droits sui generis ».

En aucun cas, le Client ne sera autorisé à concéder, divulguer ou diffuser ses droits de propriété sur le code source des pages. Concernant tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, afférents aux logiciels (WordPress, OVH, Shopify, Suite Adobe : Photoshop, Indesign, Illustrator, CANVA), ceux-ci restent la propriété exclusive de IKOM COMMUNICATION.

Le Client ne dispose pas du droit de réutiliser ce code source pour un autre projet que celui qui lui a été vendu par IKOM COMMUNICATION, les droits du Client étant conformes aux dispositions de l'article L.122-6-1 IV du Code de la Propriété Intellectuelle.

Le Client est propriétaire des éléments individuels (les textes, les photos et le nom de domaine apportés à IKOM COMMUNICATION), dont il détient la pleine propriété ou les droits d'exploitation nécessaires, utilisés en vue de la conception du site Web. Conformément à l'article L.111-1 du Code de la propriété intellectuelle, IKOM COMMUNICATION reste le propriétaire exclusif de la base du site, de son code source, des textes produits par IKOM COMMUNICATION, des visuels apportés par IKOM COMMUNICATION, ainsi que de toutes les créations graphiques réalisées en interne (identité visuelle, affiches, Flyers, Kakemono...). Le Client peut demander la récupération de la gestion de son nom de domaine, à condition d'être à jour de ses règlements auprès de IKOM COMMUNICATION.

Le Client a la possibilité, sous réserve de l'accord de IKOM COMMUNICATION, d'acquérir la propriété des fichiers sources, sous réserve que l'ensemble des factures initiales soient totalement réglées et qu'aucune dette sur aucun produit ne soit constatée. IKOM COMMUNICATION facture cet export des fichiers sources (Tarif 01.01.2025 : 199 € HT). Le transfert ne sera effectif que lorsque la facture des frais de transfert sera complètement réglée. IKOM COMMUNICATION transférera sur demande du Client dans ce contexte les fichiers sources du site internet, à savoir :

- le contenu des fichiers hébergés,
- la base de données
- les identifiants pour se connecter au site internet avec tous les droits d'administration.

Aucun support ne sera assuré par IKOM COMMUNICATION quant à la mise en ligne du site Internet sur un serveur tiers.

4. TARIFS

Les tarifs des prestations de IKOM COMMUNICATION sont disponibles sur le site officiel : <https://ikom-communication.fr>. Ils sont exprimés hors taxes et peuvent être révisés à chaque date anniversaire du contrat en cours. À l'exception des modifications annuelles de tarifs consécutives à l'application éventuelle d'un taux lié à l'inflation ou à la déflation, toute modification de tarif sera notifiée au Client au moins un mois avant sa date d'application. Sauf refus express par le Client de ces nouveaux tarifs dans le respect du délai indiqué ci-dessus, ceux-ci sont réputés avoir été définitivement et irrévocablement acceptés par le Client. La mise en production de toutes les offres se fait à l'issue du délai légal de rétractation de 14 jours calendaires conformément aux dispositions de l'article L.221-18 du code de la consommation. Est concerné tout contrat conclu hors établissement, dès lors que son objet n'entre pas dans le champ de l'activité principale du professionnel (par exemple un site e-commerce ne sont pas soumis à cet article) et que le nombre de salariés employés est inférieur ou égal à cinq.

Le Client renonce à son droit de rétractation dès lors qu'il demande expressément l'exécution de la prestation avant l'expiration du délai de 14 jours. Les paiements seront donc dus dès la signature, même dans les cas où les produits sont en cours de production et/ou de livraison. En cas de souscription à plusieurs prestations en même temps constituant dès lors un pack (par exemple : Site BOOST + LOGO + CARTES DE VISITE+ PAGE GOOGLE BUSINESS), le montant du pack reste dû dans son intégralité, même si le Client renonce à une partie de la prestation incluse dans le pack (exemple : retrait du logo). Aucun remboursement ou réduction ne sera accordé en cas de non-utilisation d'un élément du pack.

5. GARANTIES

IKOM COMMUNICATION se réserve le droit de modifier à tout moment les caractères de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs techniques. Compte tenu de la complexité des réseaux mondiaux, de l'inégalité des capacités des différents sous réseaux, de l'afflux à certaines heures des utilisateurs, le prestataire ne peut en aucun cas être tenu responsable des vitesses d'accès depuis d'autres sites dans le monde ou de ralentissement externes. IKOM COMMUNICATION peut être amenée à interrompre le service à des fins de maintenance de sa plate-forme d'hébergement. Sa responsabilité ne saurait être engagée si cette plate-forme d'hébergement était indisponible pour des raisons de force

majeure telles que défaillance de longue durée du réseau public de distribution d'électricité, grèves, émeutes, guerres, tempêtes, tremblements de terre, défaillance du réseau public des télécommunications, perte de connectivité Internet dues aux opérateurs publics et privés dont dépend IKOM COMMUNICATION.

6. PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES

Ces prestations nécessitent une étude et l'acceptation d'un devis préalable pour la conception et la réalisation des nouveaux contenus et/ou l'ajout de nouvelles fonctionnalités au site Internet. Les interventions après livraison, hors correction de bugs éventuels, pourront faire l'objet de devis complémentaires.

7. PAIEMENT

En rémunération de ses prestations, IKOM COMMUNICATION percevra les sommes dont les montants et modalités de règlement sont fixés aux Conditions Particulières ou à la commande (signature du devis, contrat ou bon de commande). Sauf indication contraire de IKOM COMMUNICATION, le paiement s'effectue par prélèvement SEPA via une plateforme de paiement (par exemple STRIPE) qui génère la facture une fois le paiement validé par la plateforme.

Les droits et taxes seront facturés à leur taux légal à la date de facturation. Le paiement des prestations périodiques (hébergement, gestion de nom de domaine, maintenance...) se fait mensuellement. L'expiration du délai légal de rétractation conditionne le démarrage technique du projet.

8. MODALITES DE REMBOURSEMENT

Tout remboursement est effectué exclusivement par virement bancaire sur le RIB transmis lors de la souscription de l'offre ou au moment de la demande de remboursement, dans un délai maximal de 8 semaines à compter de la date de prélèvement de l'échéance ou des échéances concernées est nécessaire pour traiter la demande, incluant la vérification des données et le traitement administratif.

9. RETARD DE PAIEMENT

Tout retard entraîne l'application des pénalités légales ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement selon les modalités suivantes :

- l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros, prévue par la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 sera perçue de plein droit, sans préjudice d'un intérêt de retard égal au taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne (BCE) pour ses opérations de refinancement, majoré de 10 points. Letard est immédiatement exigible, sans qu'un rappel ne soit nécessaire, en application de l'article 53 de la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001. Les intérêts sont capitalisés dans les conditions de l'article 1154 du Code civil.
- À titre de clause pénale, le débiteur défaillant devra acquitter entre les mains du Vendeur, une indemnité forfaitaire de 1 000 euros, sans préjudice d'éventuels frais de recouvrement.

Si pour quelques raisons que ce soit nous ne parvenons pas à prélever votre paiement (par exemple solde insuffisant, CB bloquée, etc.) ou si le prélèvement SEPA est refusé, nous renvoyons alors la demande de prélèvement à votre banque. Si vous ne respectez pas votre obligation de paiement, IKOM COMMUNICATION se réserve le droit de suspendre l'exécution des prestations ou de restreindre la fourniture des services jusqu'à ce que vous vous conformiez à votre obligation de paiement.

Le Client dispose d'un délai de 7 jours calendaires à compter du premier défaut de paiement pour régulariser la situation. Le fait de suspendre les prestations n'exonère pas le Client du paiement de la totalité des sommes dues et majorations appliquées.

Le Client est averti que les services d'hébergement, gestion des domaines et gestion des e-mails sont gérés de manière automatique et que le non-paiement des sommes dues entraînera la suspension de ces services le lendemain de la date de limite de paiement de la facture. En aucun cas, IKOM COMMUNICATION ne pourra être tenu pour responsable des éventuelles pertes occasionnées à la suite de l'arrêt des services fournis pour non-paiement des sommes dues.

10. RESILIATION

10.1 Résiliation de la part du Client

Le Client informera IKOM COMMUNICATION de sa volonté de résilier tout contrat en adressant obligatoirement par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse du siège social mentionné à l'article 1 le document téléchargeable sur notre site : <https://ikom-communication.fr/cgv/>.

La demande de résiliation sera traitée à réception, étant entendu que toute période commencée sera intégralement due par le Client.

10.1.1. Clause de Résiliation et Frais Applicables :

En cas de résiliation par le Client d'un ou plusieurs abonnements, prestations ou services, quelle que soit la date de résiliation, celui-ci demeure redevable envers IKOM COMMUNICATION de frais de gestion forfaitaires d'un montant de cinquante (60) euros hors taxes (tarif 2025) par abonnement, prestation ou service résilié.

Ces frais de gestion s'ajoutent aux éventuels frais de résiliation correspondant aux mois contractuels restants dus ainsi qu'aux factures encours dues à la date de résiliation.

10.1.2. Conditions de résiliation des offres :

10.1.2.1. Offre avec engagement

Le Contrat prend effet à la date de sa signature par le Client pour une durée de six (6) mois ou de douze (12) mois à compter du début de la prestation de service, renouvelable par tacite reconduction à compter de cette date anniversaire pour une durée successive identique à la durée initiale, sauf à être dénoncé par le Client par LRAR avant la prochaine échéance contractuelle, moyennant un préavis de deux (2) mois pour les contrats de 6 mois et trois (3) mois pour les contrats annuels.

Lorsque le Client est engagé, ce dernier reste redevable de l'intégralité des sommes restant dues jusqu'au terme de l'engagement.

Chaque modification du périmètre initial des Prestations matérialisée par un nouveau contrat fera courir un nouveau délai de 6 ou 12 mois à compter de la nouvelle mise en service, lequel sera tacitement renouvelable conformément au principe énoncé ci-avant.

10.1.2.2. Offre sans engagement

Le Contrat prend effet à la date de sa signature par le Client pour une durée mensuelle à compter du début de la prestation de service, renouvelable par tacite reconduction pour une durée successive identique à la durée initiale, sauf à être dénoncé par le Client par LRAR avant la prochaine échéance contractuelle, moyennant un préavis de deux (2) mois.

Lorsque le Client reste redevable de l'intégralité des sommes dues jusqu'au terme du préavis.

Chaque modification du périmètre initial des Prestations matérialisée par un nouveau contrat fera courir un nouveau délai de 1 mois à compter de la nouvelle mise en service, lequel sera tacitement renouvelable conformément au principe énoncé ci-avant.

10.1.2.3. Détail des offres :

Offres RÉSEAUX SOCIAUX : Engagement initial de 6 mois, avec préavis de 1 mois. Renouvelable par tacite reconduction pour des durées successives de 6 mois, avec préavis de 2 mois.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE FOURNITURE DE SERVICES

Offres **RÉFÉRENCIEMENT PAYANT/GOOGLE ADS, RÉFÉRENCE MAPS** : Engagement initial de 6 mois, avec préavis de 1 mois. Renouvelable par tacite reconduction pour des durées successives de 6 mois, avec préavis de 2 mois.

Offres **SITE INTERNET** :

- Engagement mensuel - Préavis de 1 mois
- Engagement de 12 mois - Préavis de 3 mois.

Tous les contrats sont en tacite reconduction pour la durée initialement choisie.

10.2 Résiliation de la part de IKOM COMMUNICATION

IKOM COMMUNICATION se réserve le droit de résilier unilatéralement l'abonnement du Client en cas de défaut de paiement ou toute autre faute grave (par exemple et sans que cela soit exhaustif : utilisation de contenus illicites ou propos insultants envers les collaborateurs IKOM COMMUNICATION, etc.), sans indemnité. Cette résiliation interviendra dès la notification par IKOM COMMUNICATION au Client par LRAR ou par courriel.

10.2.1. Offre avec engagement

Le Contrat prend effet à la date de sa signature par le Client pour une durée de mensuelle ou annuelle à compter de la date de mise en service, renouvelable par tacite reconduction à compter de cette date anniversaire pour des durées successives identique à la durée initiale sauf à être dénoncé par IKOM COMMUNICATION.

Lorsque le Client est engagé sur 12 mois, ce dernier reste redevable de l'intégralité des sommes restant dues jusqu'au terme de l'engagement.

10.2.2. Offre sans engagement

Le Contrat prend effet à la date de sa signature par le Client pour une durée mensuelle à compter du début de la prestation de service, renouvelable par tacite reconduction pour une durée successive identique à la durée initiale, sauf à être dénoncé par IKOM COMMUNICATION. Le Client reste redevable de l'intégralité des sommes dues jusqu'au terme du préavis.

11. ABONNEMENT ET ENGAGEMENT

L'abonnement de la maintenance et de l'hébergement du site du Client ou l'accès aux services en ligne lorsqu'il est souscrit, entre en vigueur à compter de la date de l'enregistrement par IKOM COMMUNICATION de la commande du Client. Le contrat de maintenance, d'hébergement et de nom de domaine court à compter de la signature du contrat de prestation de service. Les contrats de création et de maintenance, d'hébergement, de nom de domaine sont indépendants les uns des autres. L'annulation de l'un n'entraîne pas l'annulation de l'autre.

L'abonnement est mensuel, avec tacite reconduction automatique. Il peut être conclu pour une période initiale avec engagement, selon la nature du pack.

- Les offres SITE INTERNET et PACK AVEC OPTION sont avec engagement avec frais de création.
- Les offres RÉSEAUX SOCIAUX, RÉFÉRENCIEMENT PAYANT/GOOGLE ADS sont avec engagement et frais de création.

12. REFERENCES CLIENTS

Le Client autorise IKOM COMMUNICATION à mentionner son nom ou dénomination sociale, logo et projet dans ses supports de communication.

13. CONFIDENTIALITE

Chacune des parties au présent contrat s'engage en son nom, comme en celui de ses collaborateurs, à considérer comme confidentiels, pendant la durée du présent contrat et après son expiration, les documents, systèmes, logiciels et savoir-faire en provenance de l'autre partie dont elle pourrait avoir eu connaissance à l'occasion de l'exécution du présent contrat, et à ne pas les utiliser en dehors des besoins du présent accord. Ne sont pas concernées par cette obligation de confidentialité les informations tombées dans le domaine public ou dont la révélation a été autorisée par écrit par la partie concernée. Le contrat pourra être résilié de plein droit, sans formalité judiciaire ou extrajudiciaire, si l'une ou l'autre des parties manquait aux obligations stipulées aux présentes ou aux Conditions Particulières ou à la commande, et ne remédiait pas à ce manquement dans le mois de la réception d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception ou acte extrajudiciaire, et ce, sans indemnité et sans préjudice des sommes restant dues et de tous dommages-intérêts.

14. DONNEES PERSONNELLES

Respect de la réglementation : IKOM COMMUNICATION et son Client s'engagent à respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France et en Europe relatives à la protection des personnes physiques à l'égard du stockage et du traitement des données à caractère personnel. Notamment, le Client demeure le seul responsable des traitements de données à caractère personnel réalisés pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers. Le Client reste l'unique responsable du choix des services souscrits. En particulier, il doit vérifier l'adéquation des caractéristiques requises pour procéder aux traitements des données, notamment si ceux-ci ont vocation à traiter des données sensibles soumises à des dispositions légales ou réglementaires spécifiques (données de santé ou informations de paiement, par exemple).

Sécurité : IKOM COMMUNICATION prend toutes les précautions utiles pour préserver la sécurité et la confidentialité des données à caractère personnel auxquelles elle a accès. À l'exception des applications mises à disposition par IKOM COMMUNICATION et dont elle se porte garante de la sécurité, le Client assure de son côté la sécurité des applications qu'il déploie sur les hébergements de mettre en place pour remédier à cette situation. Dans le cas où le Client viendrait à refuser la mise en place des recommandations de IKOM COMMUNICATION relatives à la sécurité de son hébergement, le Client assumera l'unique responsabilité des conséquences des défauts de sécurité issus de ce ou ces risques. Dans le cas où IKOM COMMUNICATION viendrait à avoir connaissance d'une violation de la sécurité de données personnelles ayant entraîné de manière accidentelle ou illicite la destruction, la perte, l'altération, la divulgation ou l'accès à des données personnelles, elle s'engage à communiquer cette information à son client.

Localisation et transfert de données : pour assurer ses services d'hébergement, stockage, sauvegarde et archivage, IKOM COMMUNICATION est autorisée à transmettre, stocker et traiter les données de ses Clients sur ses propres serveurs hébergés. Sauf stipulation contraire prévue par le contrat, les données seront hébergées en France par un hébergeur français.

Traitements IKOM COMMUNICATION : dans le cadre de l'exécution de son service, IKOM COMMUNICATION collecte les données à caractère personnel de son Client, de ses collaborateurs et de ses éventuels partenaires techniques, si ceux-ci sont habilités à contacter IKOM COMMUNICATION pour le compte de son Client. IKOM COMMUNICATION est autorisée à stocker et traiter les données personnelles des personnes avec qui elle est en contact pour assurer son service, en particulier leur nom, leur(s) prénom(s), leur(s) numéro(s) de téléphone, leur(s) adresse(s) e-mail, leur(s) préférence(s) et la nature du lien avec le Client. IKOM COMMUNICATION est autorisée à stocker et traiter les journaux d'activité et logs d'utilisation des outils qu'elle met à disposition. IKOM COMMUNICATION est autorisée à stocker et traiter les identifiants et mots de passe de ses Clients, dès lors où ils sont nécessaires pour mener à bien son service. Pour assurer son service d'hébergement et d'infogérance, IKOM COMMUNICATION est autorisée à accéder, transférer, stocker et effectuer des traitements sur tous les fichiers de logs, qu'ils contiennent directement ou indirectement des données personnelles.

IKOM COMMUNICATION peut être amenée à devoir communiquer les données personnelles à des autorités judiciaires et/ou administratives, notamment en cas de réquisition. Dans ce cas, et sauf disposition légale l'en empêchant, IKOM COMMUNICATION s'engage à en informer son Client et à limiter la communication des données à celles expressément requises par lesdites autorités.

15. RESPONSABILITES

Le Client s'engage à maintenir une adresse de correspondance postale valide en tout temps, ainsi qu'une adresse électronique de contact (e-mail) fonctionnelle et relevée

régulièrement. IKOM COMMUNICATION effectuera toutes les communications importantes par l'intermédiaire de cette adresse électronique.

IKOM COMMUNICATION s'engage à une disponibilité des services hors maintenance normale des machines et cas de force majeure. IKOM COMMUNICATION ne pourra être tenue responsable des problèmes techniques liés au non-respect des engagements de ses fournisseurs, tels que notamment coupure, surcharge de ligne ou panne matérielle. Le Client assume la pleine responsabilité de l'utilisation qui est faite des adresses électroniques que IKOM COMMUNICATION met à sa disposition dans le cadre de ce contrat. IKOM COMMUNICATION ne pourra être tenue responsable de la non-attribution du nom de domaine choisi par le Client si ce dernier a demandé à IKOM COMMUNICATION de le prendre en charge et que cela n'a pas pu être fait.

IKOM COMMUNICATION se réserve le droit de refuser et/ou résilier l'hébergement de pages estimées contraires à la moralité ou à la ligne de conduite recherchée par cette dernière, cela sans justification. D'autre part, si les pages hébergées devaient contenir des indications, propos ou n'importe quel élément contraire à la loi française actuelle ou future, le Client en est seul et unique responsable devant les tribunaux. Par sa signature, il s'engage à rembourser IKOM COMMUNICATION de tous les débours ou autres, sans exclusion, si par la faute des pages hébergées auprès de IKOM COMMUNICATION, IKOM COMMUNICATION devait être reconnue complice des actes illégaux du Client. En effet, le Client s'engage à utiliser son espace Web en conformité avec les lois et les règlements de la France. IKOM COMMUNICATION se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de bloquer l'accès à toute page Web qu'il estimerait non conforme aux lois françaises et internationales, et qui véhiculeraient de ce fait des informations illicites.

IKOM COMMUNICATION pourra être contactée directement par les titulaires de droits de propriété intellectuelle au cas où ces droits auraient été enfreints par des services en ligne fournis par le biais de IKOM COMMUNICATION, afin que le document incriminé soit retiré ou son accès bloqué.

Le fait que IKOM COMMUNICATION rend disponibles des liens ne constitue aucunement une approbation ni une recommandation de ces sites. La responsabilité pécuniaire de IKOM COMMUNICATION ne pourra être engagée au-delà des montants contractuels des sommes engagées pour l'applicatif incriminé susceptible d'engendrer des pertes d'exploitation. Cette clause s'analyse comme une clause limitative de responsabilité.

IKOM COMMUNICATION ne peut pas être tenue responsable de préjudices tels que préjudice commercial, perte de Clientèle, perte de commande ou perte d'image de marque. Les parties s'engagent à faire tout leur possible pour effectuer leurs livraisons respectives dans les délais annoncés. Les prestations d'hébergement proposées sont fournies par un prestataire partenaire tiers. L'offre d'hébergement est liée obligatoirement à une ou plusieurs prestations de services de IKOM COMMUNICATION. Le transfert de la gestion des DNS et/ou du nom de domaine sur le serveur du partenaire de IKOM COMMUNICATION est impossible si une ou plusieurs prestations de services y sont liées. Dans tous les cas, le Client pourra prendre connaissance des informations administratives et techniques nécessaires à l'accès à son/ses hébergements et bureau d'enregistrement. Dans le cas de la défaillance de ce partenaire, IKOM COMMUNICATION s'engage à identifier et à proposer au Client toutes les solutions possibles pour y remédier, mais IKOM COMMUNICATION se dégage de toute responsabilité quant aux conséquences de cette défaillance dont les causes ne seraient été directement imputables à IKOM COMMUNICATION.

En aucun cas, IKOM COMMUNICATION ne saurait voir sa responsabilité engagée à la suite de toute action ou de tout recours de tiers, notamment du fait : d'informations, images, sons, textes ou vidéos contraires aux législations et réglementations en vigueur, contenus et/ou diffusés sur le ou les sites du Client ; de produits défectueux que le Client a vendus par l'intermédiaire de son ou ses sites ; de la violation des droits de propriété intellectuelle relatifs aux œuvres diffusées, en intégralité ou partiellement, sur le ou les sites du Client ; de la suspension et/ou de la résiliation des comptes, notamment à la suite du non-règlement des sommes dues à la conservation des noms de domaine. Les opérations techniques de maintenance, de modification de contenu seront exclusivement exécutées durant les horaires d'ouverture de l'agence IKOM COMMUNICATION, disponibles sur le site internet de l'agence : <https://ikom-communication.fr> (hors week-ends, jours fériés, périodes de fermeture annuelle de l'agence). Si la demande concerne une modification qui n'est pas proposée dans les tutoriels, le Client fait une demande via le formulaire. IKOM COMMUNICATION s'engage à réaliser la modification dans un délai de 7 jours. Selon la formule, le Client a droit à 5 tickets / an (Formule PRO) et sans limitation (Formule PERFORMANCE) Les seules modifications possible: tex te, photos, lien, couleur.

IKOM COMMUNICATION ne peut être redevable d'aucune taxation ou aucun autre frais en relation avec les achats faits à partir du site Client. Le Client accepte de prendre la pleine responsabilité des taxes et frais de toutes natures associés aux produits vendus.

Du fait des caractéristiques et limites de l'Internet, IKOM COMMUNICATION ne saurait voir sa responsabilité engagée pour les difficultés d'accès au site hébergé du fait de la saturation des réseaux à certaines périodes ; la contamination par virus des données et/ou logiciels du Client ; les intrusions malveillantes de tiers sur le site du Client ; le mauvais fonctionnement des équipements ou le non-savoir-faire du Client, de problèmes liés au réseau téléphonique ou à Internet et/ou en cas de force majeure ; les détournements éventuels des mots de passe, codes confidentiels, et plus généralement de toute information à caractère sensible pour le Client.

16. USAGES INTERDITS

Il est contraire à la ligne de conduite de IKOM COMMUNICATION que l'utilisateur de l'hébergement effectue ou participe directement ou indirectement à l'une des activités suivantes, par le biais de l'hébergement fourni par IKOM COMMUNICATION :

- Envoyer des courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande ("Junk mail", "Pourriel" ou "Spam") conformément aux dispositions de la RGPD. Ainsi, tout envoi de courrier électronique non sollicité par leurs destinataires est strictement interdit. Une plainte avérée pour spamming de la part d'un destinataire entraîne la résiliation du contrat d'hébergement. Une plainte avérée est constituée quand l'expéditeur du message ne peut fournir la preuve d'inscription volontaire du plaignant. Est également compris le spam réalisé par l'intermédiaire de scripts mal configurés présents sur le site Web du Client et permettant ainsi l'accès à des fonctionnalités de messagerie depuis l'extérieur.
- Entreprendre toute autre activité qui viole la loi et menace l'intégrité d'un système informatisé ou viole les règles de conduite généralement acceptées sur Internet.
- Pénétrer ou tenter de pénétrer de manière non autorisée dans un système informatique.
- Utiliser des ressources mutualisées dans le but d'y placer un jeu en réseau ou jeu en ligne pouvant dépasser la charge moyenne normale dédiée à un hébergement mutualisé. Tout compte enfreignant cette règle se verra fermé définitivement et aucun remboursement ne pourra être demandé.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE FOURNITURE DE SERVICES

17. RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES COMMERCIAUX

IKOM COMMUNICATION ne peut pas être tenue responsable juridiquement des contenus transmis par son Client. Le Client s'engage à prendre en charge toute procédure et à se substituer en garantie en cas de procès intenté en raison d'un contenu jugé illicite ou attentatoire aux droits des tiers, tant pour les éventuelles indemnités que pour les frais de procédure (y compris les honoraires des avocats) et dépenses.

En tout état de cause, toute action à l'encontre de IKOM COMMUNICATION en recherche indemnitaire directe ou indirecte, sur un fondement notamment contractuel ou délictuel, à l'occasion de la formation, de l'exécution, de l'inexécution, de l'interprétation, de la prorogation, de la résiliation, de la fin ou en rapport d'une manière quelconque avec les présentes, ne peut excéder dans son quantum le montant hors taxes que IKOM COMMUNICATION aurait, a ou aura facturé au titre de la relation contractuelle. IKOM COMMUNICATION ne peut pas être tenue responsable de tout retard, inexécution ou dommage dû à des cas de force majeure, des cas fortuits, des retards de fourniture de contenus ou des changements de version de logiciels.

La responsabilité de IKOM COMMUNICATION ne pourra en aucun cas être engagée en cas de retard ou de suspension de la fourniture de la prestation imputable au Client, à un intervenant extérieur (hôteur, sous-traitant...) ou en cas de force majeure. Ainsi, IKOM COMMUNICATION ne pourra être tenue pour responsable d'un délai non respecté pour cause de tout cas fortuit ou de force majeure au sens de l'article 1148 du Code civil, comme, en particulier, tout acte émanant d'une autorité civile ou militaire, de fait ou de droit de grève, incendie, inondation, dégâts des eaux, tempête et foudre, accident, émeute, attentat, ou encore de la non-livraison par le Client de tout document ou information pour la création ou la mise en service des prestations, de tout fait imputable à un tiers et échappant au contrôle du prestataire, ou plus généralement toute autre circonstance ayant une cause externe et l'empêchant, directement ou à travers d'un tiers, de répondre auxdites obligations. La survenance d'un cas de force majeure a pour effet de suspendre l'exécution des obligations contractuelles du prestataire. De même, en cas de demande particulière du Client concernant les conditions de fourniture des services, dûment acceptées par écrit par IKOM COMMUNICATION, les délais et coûts y étant liés feront l'objet d'une facturation spécifique complémentaire, sur devis préalablement accepté par le Client.

18. SOUS-TRAITANCE

IKOM COMMUNICATION se réserve le droit de travailler avec des prestataires indépendants et des sous-traitants et plus généralement s'adjoindre tout tiers pour exécuter sa mission tout en conservant la direction et la responsabilité de son exécution.

19. LITIGES

En cas de difficultés ou de différends entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent accord, les parties conviennent de rechercher une solution amiable dans l'esprit du présent contrat. Le présent contrat est soumis à la loi française et tout litige ou différend qui pourrait naître entre les parties à l'occasion de l'interprétation, de l'exécution ou de la résiliation du présent contrat relèvera de la compétence exclusive des tribunaux de MONTPELLIER.

20. FIN DE LA RELATION CONTRACTUELLE

Dans l'hypothèse où une prestation faisant l'objet d'une relation contractuelle entre le Client et IKOM COMMUNICATION n'est pas entièrement réalisée à la fin de la relation contractuelle et que celle-ci a fait l'objet d'un paiement complet de la part du Client, IKOM COMMUNICATION s'engage à transmettre dans un délai de 30 jours un document récapitulatif l'avancée de cette dite prestation peu important l'identité de la partie mettant fin à la relation contractuelle. Le cas échéant, IKOM COMMUNICATION déterminera seule la somme due au Client en fonction de l'état d'avancement de la prestation. L'acceptation de ce paiement par le Client vaudra renonciation à une quelconque indemnisation supplémentaire.

De même, IKOM COMMUNICATION dispose de standards publicitaires disponibles sur <https://www.ikom-communication/standards-publicitaires/> qui régissent l'acceptation de nos contrats.

20.1. TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ

Concernant tous les droits de propriétés intellectuelles ou industrielles afférents aux développements spécifiques réalisés pour le Client, en ce compris les droits de marques, les droits de propriété littéraire et artistique, notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation, les droits sur les logiciels ou fichiers informatiques, les droits sur les contenus des bases de données, dits « droits sui generis ». En aucun cas, le Client ne sera autorisé à concéder, divulguer ou diffuser ses droits de propriété sur le code source des pages. Concernant tous les droits de propriété intellectuelle ou industrielle, afférents aux logiciels (WordPress, Divi, Divi Pixel, Suite Adobe: Photoshop, Indesign, Illustrator, Première Pro, Acrobat Reader), ceux-ci restent la propriété exclusive de IKOM. Le CLIENT ne dispose pas du droit de réutiliser ce code source pour un autre projet que celui qui lui a été vendu par IKOM, les droits du Client étant conformes aux dispositions de l'article L.122 6-1 V du Code de la Propriété Intellectuelle.

Le CLIENT est propriétaire des éléments individuels qu'il transmet, comme les textes, les photos et le nom de domaine apportés à IKOM et utilisés en vue de la conception du site Web. Ceci n'entre pas en vigueur dans le cas où les textes, les photos et le nom de domaine ne sont pas transmis par le Client mais créés et réservés par IKOM. Conformément à l'article L.111.1 du Code de la propriété intellectuelle, IKOM reste le propriétaire exclusif de la base du site, donc de son code source, des textes produits par IKOM, des visuels apportés par IKOM, ainsi que de toutes les créations graphiques réalisées en interne (identité visuelle, affiches, flyers...). Le CLIENT peut demander la récupération de la gestion de son nom de domaine, sous réserve que son dossier comptable soit favorable.

Le Client a la possibilité, sous réserve de l'accord de IKOM, d'acquiescer à la propriété des fichiers sources en réglant les frais suivants :

- Pour le pack BOOST le prix est de 1 900 € HT du 1er au 12ème mois; et de 950€ H.T du 13ème au 24ème mois
- Pour le pack PRO le prix est de 2 860 € HT du 1er au 12ème mois; et de 1 430 € H.T du 13ème au 24ème mois
- Pour le pack PERFORMANCE le prix est de 4 800 € HT du 1er au 12ème mois; et de 2 400€ H.T du 13ème au 24ème mois

Le client devient propriétaire des fichiers sources automatiquement à partir du 25ème mois de paiement de la gestion du site.

20.2. CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le transfert du nom de domaine vers le partenaire de IKOM est impossible si une ou plusieurs prestations de services y sont liées (e-mails, newsletters, antispams, redirections http, paramétrage de la zone DNS; cette liste de services liés est non exhaustive et demeure sous la responsabilité du Client). Dans le cas où le Client demande le transfert de son nom de domaine existant vers le registrar de IKOM, le Client est informé de l'effacement de l'ensemble des adresses e-mail existantes, et de l'effacement du contenu de chacune des adresses e-mail précédemment créées. Aucun transfert, sauvegarde, export ou import d'adresses e-mail et/ou de compte de messagerie ne sera réalisé par IKOM. Le Client ne pourra pas tenir IKOM pour responsable de cet effacement ni être dédommagé de quelque façon que ce soit à la suite du transfert d'un nom de domaine entrant et/ou sortant. Le Client pourra néanmoins faire appel à un prestataire externe spécialisé en complément de la prestation de IKOM afin de réaliser le transfert, l'import, l'export de ses anciennes adresses e-mail, comptes de messagerie et

de leurs contenus. Un accès technique peut être ouvert au Client et/ou son prestataire afin de gérer sa zone DNS et ses e-mails sur simple demande écrite

21. ANNEXES

21.1 RÉSEAUX SOCIAUX

Pour contacter le service : support@ikom-communication.fr

21.1.1. Social Média non sponsorisé

IKOM COMMUNICATION peut créer les comptes sur les réseaux sociaux. Si les comptes existent déjà, le Client doit transmettre l'accès administrateur de ses réseaux sociaux à IKOM COMMUNICATION. Sans cette action, IKOM COMMUNICATION ne sera pas en mesure de démarrer la prestation de communication.

Si le Client ne transmet pas à IKOM COMMUNICATION l'accès administrateur de ses réseaux sociaux, l'abonnement sera dû. IKOM COMMUNICATION ne peut pas être tenu pour responsable si la page ou compte de Client est inaccessible ou bloquée par FACEBOOK / INSTAGRAM / META, quelle qu'en soit la raison, antérieurement ou durant la période de souscription de l'abonnement. Si META bloque la page FACEBOOK du Client, le Client demeure redevable de son abonnement, il en est de même pour le compte INSTAGRAM. En revanche, le Client peut contacter le référent IKOM COMMUNICATION par mail et par téléphone. Le Client doit transmettre à IKOM COMMUNICATION l'accès Administrateur de sa page Facebook et/ou Instagram et/ou Business Manager. Pour pouvoir faire de la publicité sur le réseau Instagram, il est requis de relier le compte professionnel Instagram à la page professionnelle Facebook et d'en confier les accès à IKOM COMMUNICATION. IKOM COMMUNICATION peut créer une page professionnelle Facebook si nécessaire. IKOM COMMUNICATION doit être ajouté au Business Manager du Client en tant que PARTENAIRE pour pouvoir créer et gérer les campagnes de l'offre.

Si le Client ne dispose pas de Business Manager, IKOM COMMUNICATION l'accompagne dans la création de celui-ci et doit être ajouté en tant que PARTENAIRE dans le Business Manager du Client.

21.1.2. Social media sponsorisé :

Le moyen de paiement du Business Manager est le moyen de paiement du Client. Aucune campagne sponsorisée ne pourra être lancée sans la présence d'un moyen de paiement actif appartenant au Client. Les mensualités de l'abonnement trois (3) resteront dues même dans le cas où le Client n'ajouterait pas son moyen de paiement à son Business Manager.

21.1.2.1. Rendez-vous téléphonique avant le lancement de la campagne :

Le Client bénéficie d'un appel téléphonique avec un Social Media Manager afin que celui-ci puisse récupérer toutes les informations et éléments nécessaires à la mise en place de la stratégie. Lors de ce premier point, le Social Media Manager effectue également la récupération des accès au Business Manager du Client.

21.1.2.2. Points téléphoniques pendant la campagne :

Le contact entre le Client et son référent se fait par mail et/ou par téléphone.

21.1.2.3. L'offre repose sur un (1) objectif principal

L'objectif est défini par le référent IKOM COMMUNICATION en accord avec le Client, correspondant à une (1) seule activité.

Elle inclut :

- Jusqu'à 12 visuels répartis sur 6 mois.
- Un tableau de suivi des statistiques, mis à jour chaque mois et accessible au Client.
- Un entretien mensuel (téléphonique ou en visioconférence).
- Le budget publicitaire est à la charge du Client.

21.1.2.4. L'offre repose sur deux (2) objectifs principaux

Ils sont définis par le référent IKOM COMMUNICATION en accord avec le Client, correspondant à deux (2) activités.

Elle inclut :

- Jusqu'à 24 visuels répartis sur 6 mois.
- Un tableau de suivi des statistiques, mis à jour chaque mois et accessible au Client.
- Deux entretiens mensuels (téléphoniques ou en visioconférence).
- Le budget publicitaire de l'offre est à la charge du Client.

21.1.3. Format des publications Facebook et Instagram :

Les publications réalisées sont uniquement dans des formats d'images statiques. Aucun format vidéo n'est créé. Le Client peut souscrire une offre complémentaire pour la prestation vidéo.

21.1.4. Disponibilité du Client avant le lancement de la campagne :

Si le Client s'avère indisponible, ou ne répond pas aux emails envoyés par IKOM COMMUNICATION concernant le lancement de sa campagne Facebook et Instagram, la ligne éditoriale et les paramètres de ciblage publicitaires seront définis par le référent IKOM COMMUNICATION. Le contact téléphonique est requis pour le lancement de la campagne Instagram afin de recueillir les accès techniques. Concernant l'accès au compte Instagram, le Client peut être amené pour des raisons techniques à transmettre son identifiant et mot de passe pour établir une connexion. Sans ces identifiants, la campagne Instagram ne pourra pas être réalisée, et le Client demeurera redevable de son abonnement.

21.1.5. Modifications d'une publication postée :

Les seules modifications possibles suite à une publication sont celles imputables à une erreur de IKOM COMMUNICATION (tarif, prestation, contenu erroné, erreur orthographique ou grammaticale).

21.1.6. Propriété de la page professionnelle Facebook et compte Instagram :

Les pages et comptes créés par IKOM COMMUNICATION appartiennent à l'agence IKOM COMMUNICATION. Le Client peut réclamer cette propriété à IKOM COMMUNICATION. IKOM COMMUNICATION s'engage à donner tous les droits d'administration nécessaires à la page professionnelle du Client une fois créée. Il est possible pour le Client de récupérer la propriété de sa page. Un point téléphonique est nécessaire dans ce cas précis.

21.1.7. Accès aux campagnes publicitaires :

Les campagnes étant entièrement gérées par IKOM COMMUNICATION, il n'est pas conseillé au Client de modifier les paramètres de sa campagne, ni son budget de manière autonome dans l'interface de gestion de campagne. Et ce, afin d'assurer au Social Media Manager une gestion efficace et optimale de la Campagne. Toute demande de modification du budget et/ou d'un autre paramètre doit être réalisée par le Client auprès de son référent, sans garantie d'effectivité.

Les comptes Facebook Ads et Instagram Ads demeurent la propriété exclusive du Client. Les campagnes sont conçues, réalisées et/ou diffusées sur le compte Facebook Ads du Client.

21.1.8. Conformité de la Publicité :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE FOURNITURE DE SERVICES

Le Client est informé, reconnaît et garantit que l'Offre administrée par IKOM COMMUNICATION dans les conditions prévues aux présentes doit être conforme à l'ordre public, aux bonnes mœurs, à la réglementation applicable en matière de publicité, aux règles de parution, ainsi qu'aux recommandations de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité, et doivent respecter l'intégralité des règles publicitaires de META ainsi que leurs évolutions dont le détail figure dans le paragraphe ci-dessous "Restrictions publicitaires du fournisseur META", et qui est consultable sur la page dédiée : <https://www.facebook.com/policies/ads>.

Les règles commerciales, promotionnelles et de parution de la société IKOM COMMUNICATION sont opposables au Client et font partie intégrante de la commande. Elles sont à la disposition du Client. S'agissant des photos réalisées dans le cadre du reportage photos aux fins de réalisation de la Publicité, le Client reconnaît faire son affaire des éventuelles autorisations de tout tiers ayant directement ou indirectement participé aux photos et/ou garanti IKOM COMMUNICATION de la jouissance des droits cédés. IKOM COMMUNICATION se réserve la faculté d'amender ou de faire retirer toute Publicité ou tout contenu, ainsi que d'interrompre les publications sponsorisées, à tout moment pendant la période d'exécution de l'ordre d'insertion, dans le cas où celui-ci s'avérerait non conforme aux règles applicables susvisées. De la même manière, Facebook se réserve le droit de refuser la diffusion de la campagne si celle-ci déroge à ses règles publicitaires, notamment si la campagne met en avant des contenus interdits et/ou restreints. Ce retrait ne fera naître au profit du Client aucun droit à indemnité. La mise en ligne de la Publicité par IKOM COMMUNICATION dans les conditions définies aux présentes ne saurait être considérée comme la validation de la conformité du contenu aux dispositions des présentes et/ou aux réglementations en vigueur, ni comme la renonciation de IKOM COMMUNICATION à ses droits en vertu des présentes. La Publicité ainsi que le Bilan de campagne pourront être reproduits par IKOM COMMUNICATION à des fins publicitaires, de statistiques et de communication (externes et internes) dans tout document, sur tout support et notamment : imprimé, en ligne et/ou le cas échéant pour les mesures d'audience associées, et ce, pour la durée de 3 (trois) ans. Restrictions publicitaires du fournisseur META (pour Facebook et Instagram) : Certains domaines de métier ou produits ont un accès restreint ou interdit dans l'espace publicitaire de META BUSINESS (Facebook et Instagram). En ce sens, IKOM COMMUNICATION ne peut pas garantir la création et/ou la diffusion de publications liées aux champs ci-dessous.

Sont concernés par cette restriction possible (liste réputée non exhaustive) :

Huissier, Tabac, CBD, Drogues, Alcool, Cigarettes électroniques ou tout autre produit simulant la consommation de tabac, Jeux d'argent, Services financiers, Avocats, Politique, Produits ou services pour adultes, Armement, Coutellerie, Domaine médical (physique et mental : Handicap, Maladie génétique, Chirurgie, Orthodontiste, Vaccination, Médicaments, Psychologue) et Vétérinaire, Produits Minceur ou autres produits liés à la Santé, Centres de bronzage, Mouvements sociaux, Services de rencontres, Agences maritales, compléments alimentaires, thérapeutes, psychothérapeutes. Cette liste est non exhaustive et est susceptible d'évoluer selon les conditions d'usage du service définies par META (Facebook & Instagram). IKOM COMMUNICATION ne saurait être tenu responsable de la non-crédation, non-diffusion ou suppression de la part de META (Facebook) de publications liées à ces domaines, métiers ou activités. De même, IKOM COMMUNICATION dispose de standards publicitaires disponibles sur <https://www.ikom-communication/standards-publicitaires/> qui régissent l'acceptation de nos contrats.

21.1.9. Contenus des offres :

La Création de bannière et de page professionnelle Facebook et/ou compte Instagram est possible si le Client n'en possède pas. Définition d'un axe stratégique. Rédaction de textes appropriés et réalisations des visuels par un graphiste. Publication et paramétrage de la campagne. Suivi des statistiques et analyse des données par le référent IKOM COMMUNICATION. La modération des messages et commentaires est réalisée par le Client, et non par le référent IKOM COMMUNICATION.

Le suivi du Client peut être effectué, à sa demande, par email et/ou par téléphone, et par l'envoi d'une vidéo enregistrée par son référent résumant les actions et résultats obtenus.

Les visuels sont délivrés et les campagnes sont lancées dans un délai de 30 jours après signature (sous réserve que le Client ait validé le lancement et les contenus de la campagne dans le délai raisonnable imparti).

21.2 GRAPHISME (logo, cartes de visite, flyers, plaquettes, dépliants, visuels réseaux, etc)

Pour contacter le service : support@ikom-communication.fr

Les offres GRAPHISME sont livrables uniquement en France métropolitaine. Pour toute demande en dehors de cette zone, un devis personnalisé sera établi.

Logo : Un logo contient 2 propositions de piste créative, 2 retouches et la création graphique.

Cartes de visite : Une carte de visite contient 1 proposition, 1 retouche et la création graphique. L'impression est recto verso, finition mat ou brillant. Les frais de livraison ne sont pas inclus dans l'offre souscrites. Les contenus textuels sont fournis par le Client.

Flyers : L'offre FLYERS format A5 contient 1 proposition, 2 retouches et la création graphique. L'impression est recto verso. Les frais de livraison ne sont pas inclus dans l'offre souscrites Les contenus textuels sont fournis par le Client.

Plaquettes : L'offre PLAQUETTES format A3 ouvert / A4 fermé contient 1 proposition, 2 retouches et la création graphique. Les frais de livraison ne sont pas inclus dans l'offre souscrites. Les contenus textuels sont fournis par le Client.

Dépliants : L'offre DÉPLIANTS format A4 ouvert / 1 ou 2 plis contient 1 proposition, 2 retouches et la création graphique. L'impression est recto/verso. Le pelliculage mat ou brillant est apporté au recto. Les contenus textuels sont fournis par le Client. Les dépliants sont livrés rainés, livrés à plat. Le pliage est conséquemment à la charge du Client. Les produits nécessitant de l'impression comprennent la conception graphique, le choix des photos et/ou illustrations sur banque d'images, la mise en forme d'idées et/ou de textes fournis par le Client, l'envoi en impression, la livraison des produits.

Visuels Instagram & Facebook : L'offre comprend un briefing de lancement, l'analyse de l'activité du Client, le conseil du graphiste, la création graphique des visuels et leur livraison par voie numérique (PNG et JPG, aux dimensions convenues).

Droits d'utilisation : Les visuels sont destinés à un usage exclusif du Client pour sa communication sur les réseaux sociaux.

Révisions : L'offre inclut 1 aller-retour de modifications.

Livraison : Les visuels sont remis au client en PNG ou JPG dans un délais de 14 jours non calendaire. Un retard dû au Client (ex. : éléments non fournis) peut prolonger ce délai sans responsabilité de IKOM COMMUNICATION.

Exclusions : Aucun fichier source (PSD, AI) ni impression ne sont inclus. L'offre ne couvre pas la gestion des campagnes publicitaires, la rédaction des textes ou l'animation des réseaux sociaux.

Responsabilité : Le Client est seul responsable du contenu des visuels et de leur conformité aux lois et réglementations en vigueur. Le prestataire ne pourra être tenu responsable d'un éventuel refus des visuels par les plateformes. Aucune impression n'est incluse dans cette offre.

Retouche d'image : Le studio graphique ne fournit pas de retouche d'image fournie par le Client.

Contenus textuels : La rédaction des textes présents sur les visuels n'est pas incluse dans les offres liées au graphisme : le Client doit fournir les éléments textuels rédigés et corrigés. Si le Client ne fournit pas de textes, aucun livrable ne pourra être finalisé.

Format et qualité des fichiers et informations fournies :

Le Client doit fournir son logo existant en format vectoriel ou en format Haute définition (300 ppp). Le Client doit fournir ses visuels en format Haute Définition (300 ppp). Le Client doit fournir ses textes en format traitement de texte.

Le Client est tenu de transmettre suffisamment d'informations nécessaires à la réalisation de ses produits (couleurs, informations de contact, thèmes, etc.).

Bon à tirer : Le Client est amené à valider par écrit son BAT (Bon À Tirer) pour lancer l'ordre d'impression de ses produits. Si le Client s'avère injoignable, au démarrage du projet, comme après l'envoi de la maquette et/ ou du BAT, aucune réalisation de ses supports, logo, charte graphique ne pourra être livrée.

Propriété intellectuelle : Conformément à l'article L 111-1 du Code de la propriété intellectuelle, IKOM COMMUNICATION reste le propriétaire exclusif de toutes les créations graphiques réalisées en interne (identité visuelle, affiches, flyers...). Aucun fichier source de type vectoriel ou editable ne pourra être livré au Client.

21.3 SITE INTERNET

Pour contacter le service : support@ikom-communication.fr

Recueil d'informations nécessaires à la création du site internet : à la réception du paiement, le Client est contacté par email, afin de programmer un rendez-vous pour recueillir l'ensemble des contenus et informations nécessaires à la création de son site internet, et ce quelle que soit sa gamme (BOOST, PRO, PERFORMANCE). Si le Client demeure injoignable, la prestation ne peut pas être produite mais le client reste redevable du paiement de son abonnement jusqu'à la fourniture des informations ou dénonciation du contrat.

Le recueil d'informations permet l'élaboration d'une maquette qui peut faire l'objet de 3 retours maximum. La validation de la maquette fige l'arborescence du site internet, le nombre de pages, l'ordre et leur dénomination ne pourront pas être modifiés Sans retour du Client sur la proposition de maquette dans un délai de 48 heures, cette arborescence est réputée convenue, et ce, de manière définitive.

Éléments particuliers du site internet : Menus de restaurant/bar, listings, tarifs.

IKOM COMMUNICATION n'intègre pas de menus de restaurant, de listings, de liste de tarifs ou tout élément analogue de plus de dix lignes. Dans le cas où le Client est amené à fournir à IKOM COMMUNICATION un document de type listing, catalogue, menu, tarifs, le Client doit fournir un document en version électronique au format .pdf, qui sera intégré tel que fourni par le Client sur le site internet du Client.

Intégration des visuels : La sélection et le tri des visuels fournis par le Client demeurent à sa charge. IKOM COMMUNICATION n'a pas la charge de sélectionner les visuels requis, ni de les trier par catégorie. L'affichage sous forme de catégories sur le site internet demeure possible.

Intégration de modules tiers : IKOM COMMUNICATION peut intégrer des modules tiers, des plugins ou extensions tierces sur ses sites internet.

Avis : Les avis Google, Pages Jaunes, ou toute autre source peuvent être ajoutés au site internet du Client. IKOM COMMUNICATION utilise un plugin qui relie directement les avis à la page Google du Client. La mise à jour est faite une fois par mois.

Accès à l'administration du site internet : Aucun accès de type "Administrateur", avec tous les droits, ne peut être donné au Client, lorsque le site internet est hébergé sur les serveurs de IKOM COMMUNICATION. Le Client peut avoir accès au site internet avec des droits "Éditeur", aux gammes suivantes : BOOST, PRO, PERFORMANCE. IKOM COMMUNICATION met à disposition sur [son site des tutoriels](#) pour réaliser des modifications basiques. L'accès est réservé aux seuls clients, sous réserve d'être à jour de ses paiements. IKOM COMMUNICATION n'est pas responsable des modifications réalisées par le client et des conséquences sur le responsable, le référencement, etc. Si le client le souhaite, IKOM COMMUNICATION propose des formations via son organisme de formation.

21.3.1 Site internet BOOST

Le Client ne bénéficie pas de création de visuels sur-mesure ou à la commande. IKOM COMMUNICATION ne crée pas de site internet en mode "Pixel Perfect", autrement dit basé sur une maquette et/ou selon un cahier des charges de design précis au pixel près. IKOM COMMUNICATION peut intégrer jusqu'à 2 vidéos par page. La police d'écriture est proposée et peut être modifiée, sous réserve que celle-ci soit une police issue de la bibliothèque Google Fonts. Aucune police non Google Fonts ne peut être intégrée au site internet du Client. Le site contient 1 page. Les formats des visuels acceptés sont : .jpg, .png. La rédaction des contenus est incluse. Le nom de domaine est en .fr uniquement, les sous-domaines ne sont pas autorisés. Le site n'est pas multilingue et rédigé en langue française exclusivement. La galerie contient 24 visuels maximum. Le Client bénéficie de 3 versions maximum de la maquette (version initiale + 2 versions modifiées suite à retour Client). Le Client est amené à répondre par email pour valider sa maquette, ou demander des modifications sur celles-ci.

Le Client bénéficie d'un contact téléphonique (Whatsapp) avec un chargé de projet dédié, les échanges se font principalement par email. Le Client bénéficie, à compter de la date de mise en ligne du site internet, de la possibilité de faire des modifications via les [tutoriels](#) accessibles sur le site de IKOM COMMUNICATION. Sont exclues de cette garantie illimitée : la création de nouvelles pages, de nouveaux modules et/ou de nouvelles fonctionnalités, qui font l'objet d'un devis complémentaire. Sont autorisées dans ce forfait la modification de couleurs, textes et visuels. Pour l'offre BOOST, le Client peut, sur simple demande formulée à l'issue des 24 premiers mois suivant la mise en ligne, bénéficier d'une refonte du site internet, dans la limite d'une refonte complète tous les 24 mois. La refonte comprend la refonte graphique et technique du site, dans le respect des besoins exprimés par le Client et des standards en vigueur au moment de la refonte. Le site Internet peut gratuitement faire l'objet d'une refonte graphique et textuelle intégrale à la demande du Client 24 mois après la signature du bon de commande. Le volume de textes fournis par le Client à intégrer au site internet sera limité à 10 000 caractères espaces inclus.

21.3.2 Site internet PRO

Les sites internet de la gamme PRO peuvent comprendre des effets d'animation des éléments et peuvent, à la discrétion du Web Designer et/ou du Client, bénéficier d'un menu au design personnalisé. Le Client bénéficie, à compter de la date de mise en ligne du site internet, de la possibilité de faire des modifications via les [tutoriels](#) accessibles sur le site de IKOM COMMUNICATION et de 5 tickets par an. Sont exclues de cette garantie illimitée : la création de nouvelles pages, de nouveaux modules et/ou de nouvelles fonctionnalités, qui font l'objet d'un devis complémentaire. Sont autorisées dans ce forfait la modification de couleurs, textes et visuels. Pour l'offre PRO, le Client peut, sur simple demande formulée à l'issue des 24 premiers mois suivant la mise en ligne, bénéficier d'une refonte du site internet, dans la limite d'une refonte complète tous les 24 mois. La refonte comprend la refonte graphique et technique du site, dans le respect des besoins exprimés par le Client et des standards en vigueur au moment de la refonte. L'usage de 3 couleurs maximum par soucis de qualité graphique est recommandé. Le Client ne bénéficie pas de création de visuels sur-mesure ou à la commande. IKOM COMMUNICATION ne crée pas de site internet en mode "Pixel Perfect", autrement dit basé sur une maquette et/ou selon un cahier des charges de design précis au pixel près. IKOM COMMUNICATION peut intégrer

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE FOURNITURE DE SERVICES

jusqu'à 5 vidéos par page. La police d'écriture est proposée et peut être modifiée, sous réserve que celle-ci soit une police issue de la bibliothèque Google Fonts. Aucune police non Google Fonts ne peut être intégrée au site internet du Client. Le site peut contenir jusqu'à 5 pages maximum (Accueil, Présentation, jusqu'à 2 pages de prestation, Contact). Les formats des visuels acceptés sont : .jpg, .png. La rédaction des contenus est incluse. Le nom de domaine est en .fr uniquement, les sous-domaines ne sont pas autorisés. Le site n'est pas multilingue et rédigé en langue française exclusivement. Le Client bénéficie de 5 versions maximum de la maquette (version initiale + 4 versions modifiées suite à retours Client). Le Client est amené à répondre par email pour valider sa maquette, ou demander des modifications sur celles-ci. Le Client bénéficie d'un contact téléphonique (Whatsapp) avec un chargé de projet dédié, les échanges se font principalement par email. Sans réponse du Client à la réception de la première version de la maquette, la mise en ligne en construction se fait à l'issue de 5 relances, soit deux mois après la date de signature. Chaque nouvelle version envoyée au Client décale l'envoi de la nouvelle version de la maquette du site internet de 7 jours calendaires. Sans réponse du Client à la réception de la 5^e version de la maquette, IKOM COMMUNICATION est à mettre en ligne en mode construction la maquette du site internet s'il dispose du nom de domaine. Celle-ci se fait sous 7 jours calendaires à compter de la date de l'envoi de la 5^e version de la maquette et un lien privé est communiqué au Client afin de consulter la maquette de son site. Sont autorisées dans ce forfait la modification de couleurs, textes et visuels. Le site Internet peut gratuitement faire l'objet d'une refonte graphique et textuelle intégrale à la demande du Client 24 mois après la signature du bon de commande. Le volume de textes fournis par le Client à intégrer au site internet sera limité à 10 000 caractères espaces inclus.

21.3.3 Site internet PERFORMANCE

Les sites internet de la gamme PERFORMANCE peuvent comprendre des effets d'animation des éléments et peuvent, à la discrétion du Web Designer et/ou du Client, bénéficier d'un menu au design personnalisé. L'usage de 3 couleurs maximum par soucis de qualité graphique est recommandé. Le Client ne bénéficie pas de création de visuels sur-mesure ou à la commande. IKOM COMMUNICATION ne crée pas de site internet en mode "Pixel Perfect", autrement dit basé sur une maquette et/ou selon un cahier des charges de design précis au pixel près. IKOM COMMUNICATION recommande l'intégration d'un maximum de 5 vidéos par page par soucis de performance du site internet. La police d'écriture est proposée et peut être modifiée, sous réserve que celle-ci soit une police issue de la bibliothèque Google Fonts. Aucune police non Google Fonts ne peut être intégrée au site internet du Client. Le site peut contenir jusqu'à 8 pages maximum et 10 pages produits pour les sites e-commerce. Les formats des visuels acceptés sont : .jpg, .png. La rédaction des contenus est incluse. Le nom de domaine est en .fr uniquement, les sous-domaines ne sont pas autorisés. Le site n'est pas multilingue et rédigé en langue française exclusivement. Le site peut contenir plusieurs galeries photos, dans la limite de 8 pages, et chaque galerie contenir 48 visuels maximum, dans un souci de performance. Le Client bénéficie d'un nombre de versions illimité de la maquette jusqu'à satisfaction. Le Client est amené à répondre par email pour valider sa maquette, ou demander des modifications sur celles-ci. Le Client bénéficie d'un contact téléphonique (whatsapp) avec un chargé de projet dédié, les échanges se font principalement par email. Sans réponse du Client à la réception de la première version de la maquette, le Client sera régulièrement relancé par téléphone et par email afin de poursuivre le projet dans des délais raisonnables. Chaque nouvelle version envoyée au Client décale l'envoi de la nouvelle version de la maquette du site internet de minimum 7 jours calendaires, selon le volume de modifications à apporter.

Le Client bénéficie, à compter de la date de mise en ligne du site internet, d'un forfait de modifications illimité. Le volume de textes fournis par le Client à intégrer au site internet sera limité à 10 000 caractères espaces inclus, par soucis de cohérence / pertinence des contenus. Les caractéristiques du site internet sont celles précisées sur le bon de commande signé par le Client.

21.4 Référencement Naturel :

Performances du Site : BOOST / PRO / PERFORMANCE

Le site livré au Client sera optimisé en termes techniques de performance, de contenus, de structure et de balises.

Les actions suivantes d'optimisation SEO sont systématiquement réalisées sur tous les sites des gammes BOOST, PRO et PERFORMANCE :

- Optimisation des titres, des balises meta description et des attributs "alt" des images
- Compression des images
- Gestion de l'indexation Google
- Mise en place d'un maillage interne IKOM COMMUNICATION a charge de livrer un site internet au Client avec une optimisation du code source permettant la meilleure rapidité d'affichage possible du site. IKOM COMMUNICATION ne saurait être tenu responsable d'éventuelles baisses de performances si celles-ci étaient imputables aux choix définis par le Client, notamment en termes de longueur de page, de nombre de visuels présents sur le site et du poids de ces visuels. IKOM COMMUNICATION a pour responsabilité de préconiser les meilleures conditions d'exécution du code afin d'obtenir les meilleurs résultats possibles en termes de performances, mais ne pourrait pas être tenu responsable si ces recommandations n'ont pas été retenues par le Client. Le site une fois livré sera soumis au moteur de recherche Google pour son indexation. IKOM COMMUNICATION ne saurait être tenu responsable d'un éventuel dysfonctionnement de la part de Google ayant pour conséquence la non-indexation du site Internet du Client. IKOM COMMUNICATION s'engage à informer le Client d'un tel dysfonctionnement d'indexation.

21.5 Référencement Naturel : Stratégie SEO

Les offres comprennent :

- l'audit du site et de son positionnement sur les moteurs de recherche,
- l'optimisation de ses performances, des balises et de ses méta-données (sous réserve de faisabilité technique ; dans le cas où les techniciens IKOM COMMUNICATION ne pourraient pas intervenir techniquement sur un site tiers, les préconisations seront transmises au Client qui sera lui-même tenu d'intervenir ou de faire intervenir son propre webmaster / technicien / agence web / prestataire tiers).

21.5.1. Création de contenus | BOOST REF, PERFORMANCE REF :

Les offres BOOST REF et PERFORMANCE REF comprennent la création et la rédaction de 10 pages par an afin d'optimiser le positionnement du site sur les moteurs de recherche.

21.5.2. Création de liens entrants | BOOST REF, PERFORMANCE REF :

- L'offre BOOST REF comprend 8 liens entrants par an afin d'optimiser la visibilité du site.
- L'offre PERFORMANCE REF comprend 16 liens entrants par an afin d'optimiser la visibilité du site.

À l'issue des 12 premiers mois, tous les 12 mois, le contenu textuel du site peut être modifié à la demande du Client afin d'optimiser son SEO et/ou de correspondre aux tendances de recherches actualisées.

21.5.3. Suivi d'appel (Call tracking) : Les offres BOOST REF et PERFORMANCE REF incluent un numéro de call tracking. Si le Client ne souhaite pas utiliser le numéro de suivi d'appel (call tracking), IKOM COMMUNICATION ne pourrait être tenu responsable d'une qualité de suivi diminuée. Le Client est également informé par email de tout appel manqué lorsque le call tracking est activé. Le Client bénéficie également d'un rapport de référencement mensuel, d'un point d'avancement au 4e et 8e mois de chaque année contractuelle, et de points de suivi sur demande du Client par email et/ou téléphone. Les packs BOOST REF et PERFORMANCE REF ne sont pas compatibles avec des sites e-commerce ou avec des sites Catalogue. Les packs BOOST REF et PERFORMANCE REF peuvent être incompatibles avec des sites réalisés par Pages Jaunes, Local.fr, Solocal, La boîte Immo, Imminence, Jalis, Vista Print, Weebly, Awecibles, Linkeo, Alcom.

Le Client devra communiquer les accès administrateurs de son site à IKOM COMMUNICATION afin que les optimisations de référencement naturel puissent être techniquement mises en place. Si le Client n'est pas propriétaire de son site, il devra se mettre en relation avec son prestataire gestionnaire de site afin que ce dernier lui fournisse les accès. Le Client doit au préalable s'assurer d'avoir une sauvegarde de son site internet avant l'intervention des services IKOM COMMUNICATION. IKOM COMMUNICATION se décharge de toutes responsabilités en cas de perte de données ou de dysfonctionnement du site. En raison des spécificités techniques des logiciels de création de site, il est possible que IKOM COMMUNICATION soit dans l'incapacité d'intervenir sur certains aspects du site. L'intervention du Webmaster du Client peut donc être sollicitée pour appliquer les modifications recommandées par le référencier IKOM COMMUNICATION.

21.6 RÉFÉRENCIEMENT PAYANT GOOGLE ADS

Pour contacter le service : support@ikom-communication.fr

IKOM COMMUNICATION offre cette prestation en collaboration avec un prestataire partenaire. Les modalités sont définies lors du premier RDV découverte organisé par IKOM COMMUNICATION avec le partenaire et le Client.

21.7 FICHE GOOGLE MY BUSINESS

Cette prestation comprend la création, la revendication et l'optimisation d'une fiche Google My Business par IKOM COMMUNICATION pour le bénéfice du client.

21.7.1 Description de l'Offre

L'offre FICHE GOOGLE MY BUSINESS inclut les services suivants :

- Création ou revendication de la fiche Google My Business du client.
- Optimisation initiale de la fiche avec les informations essentielles telles que l'adresse, l'activité, les services, le numéro de téléphone, l'ajout de photos, et l'intégration de liens vers le site web et les réseaux sociaux du client.
- Aide à la gestion des avis via la fourniture d'un QR code ou d'un lien pour inviter les clients à laisser des avis.
- Assistance téléphonique pendant une période de deux mois suivant la signature du contrat.

21.7.2 Coût de l'Offre

Le coût de la prestation est celui indiqué sur le bon de commande signé par le Client. Ce montant est dû en totalité à la signature du contrat.

21.7.3 Modalités d'Onboarding

Un Customer Success Manager (CSM) sera désigné pour accompagner le client lors de l'accompagnement initial. Ce processus comprend la collecte des informations nécessaires, la vérification de l'existence d'une fiche Google My Business, l'accès à cette fiche, la validation des informations de l'entreprise et la collecte de visuels, documents et photos.

21.7.4 Procédure de Production

En fonction de l'état de la fiche Google My Business du client :

- Si la fiche existe déjà et est accessible, elle sera revendiquée et optimisée.
- Si la fiche existe, mais n'a pas encore été revendiquée, IKOM COMMUNICATION complètera la procédure de revendication, puis optimisera la fiche et en donnera l'accès au client.
- Si la fiche n'existe pas, elle sera créée, optimisée et mise à disposition du client.

21.7.5 Limites de Responsabilité

En cas de blocage de la fiche Google My Business après la signature du contrat, IKOM COMMUNICATION ne pourra pas être tenu responsable. IKOM COMMUNICATION ne peut pas garantir le déblocage de la fiche Google My Business, car ce blocage est à la seule discrétion de Google. Par conséquent, aucune fiche bloquée ne pourra être récupérée et aucun contrat ne pourra être signé concernant une fiche Google identifiée comme bloquée à la date de signature.

21.7.6 Transfert des Accès

À l'issue de l'intervention, les droits d'accès administrateur de la fiche Google My Business seront transférés au client.

21.7.7 Durée et Conditions d'Assistance

L'assistance fournie par IKOM COMMUNICATION dans le cadre de l'offre FICHE GOOGLE MY BUSINESS est limitée à deux (2) mois après la signature du contrat. Toute assistance supplémentaire demandée après cette période sera facturée en sus, conformément aux tarifs en vigueur au moment de la demande.

21.8 NOM DE DOMAINE, E-MAILS ET SERVICES ASSOCIÉS AU NOM DE DOMAINE

Le transfert du nom de domaine vers le partenaire de IKOM COMMUNICATION est impossible si une ou plusieurs prestations de services y sont liées (e-mails, newsletters, antispams, redirections http, paramétrage de la zone DNS ; cette liste de services liés est non exhaustive et demeure sous la responsabilité du Client). Dans le cas où le Client demande le transfert de son nom de domaine existant vers le registrar de IKOM COMMUNICATION, le Client est informé de l'effacement de l'ensemble des adresses e-mail existantes, et de l'effacement du contenu de chacune des adresses e-mail précédemment créées. Aucun transfert, sauvegarde, export ou import d'adresses e-mail et/ou de compte de messagerie ne sera réalisé par IKOM COMMUNICATION. Le Client ne pourra pas tenir IKOM COMMUNICATION pour responsable de cet effacement ni être dédommagé de quelques façons que ce soit à la suite du transfert d'un nom de domaine, entrant et/ou sortant. Le Client pourra néanmoins faire appel à un prestataire externe spécialisé en complément de la prestation de IKOM COMMUNICATION afin de réaliser le transfert, l'import, l'export de ses anciennes adresses e-mail, comptes de messagerie et de leurs contenus. Un accès technique peut être ouvert au Client et/ou son prestataire afin de gérer sa zone DNS et ses e-mails sur simple demande écrite.

21.9 RÉFÉRENCIEMENT GOOGLE MAPS : MAPS REF

Cette prestation comprend la revendication et l'optimisation d'une fiche Google My Business existante par IKOM COMMUNICATION pour le bénéfice du client.

21.9.1 Description de l'Offre

L'offre MAPS REF inclut les services suivants :

- Revendication de la fiche Google My Business du client.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET DE FOURNITURE DE SERVICES

- Optimisation initiale de la fiche avec les informations essentielles telles que l'adresse, l'activité, les services, le numéro de téléphone, l'ajout de photos, et l'intégration de liens vers le site web et les réseaux sociaux du client.
- Aide à la gestion des avis via la fourniture par envoi postal de 2 (deux) CARTES NFC pour inviter les clients finaux à laisser des avis. La charte de la carte NFC comprend le logo et uniquement le logo fourni par le Client ou créé par IKOM COMMUNICATION si une commande est attenante. En conséquence, si le Client ne dispose pas de logo existant, et qu'aucune commande de logo n'est en cours auprès d'IKOM COMMUNICATION, la carte NFC sera envoyée non-chartée au Client.
- Assistance téléphonique durant toute la période de contrat, sur simple demande.

21.9.2 Coût et durée de l'Offre

Le coût de la prestation est celui indiqué sur le bon de commande signé par le Client. Ce montant est dû en totalité à la signature du contrat. La durée d'engagement est celle indiquée sur le bon de commande signé par le Client.

21.9.3 Modalités d'Onboarding

Un Customer Success Manager (CSM) sera désigné pour accompagner le client lors de l'accompagnement initial. Ce processus comprend la collecte des informations nécessaires, la vérification de l'existence d'une fiche Google My Business, l'accès à cette fiche, la validation des informations de l'entreprise.

21.9.4 Procédure de Production

En fonction de l'état de la fiche Google My Business du client :

- Si la fiche existe déjà et est accessible, elle sera revendiquée et optimisée, sous réserve que le Client ait communiqué les accès Administrateurs.
- Si la fiche existe, mais n'a pas encore été revendiquée, IKOM COMMUNICATION complètera la procédure de revendication, puis optimisera la fiche et en donnera l'accès au client.

21.9.5 Limites de Responsabilité

En cas de blocage de la fiche Google My Business après la signature du contrat, IKOM COMMUNICATION ne pourra pas être tenu responsable. IKOM COMMUNICATION ne peut pas garantir le déblocage de la fiche Google My Business, car ce blocage est à la seule discrétion de Google. Par conséquent, aucune fiche bloquée ne pourra être récupérée et aucun contrat ne pourra être signé concernant une fiche Google identifiée comme bloquée à la date de signature. Aucune garantie de positionnement ne peut être apportée par IKOM COMMUNICATION, le positionnement de la fiche Google My Business est à l'appréciation de Google. IKOM COMMUNICATION a une obligation d'efforts et de moyens, mais n'a pas d'obligation de résultats. Le service ne peut pas être délivré par IKOM COMMUNICATION si les accès éditeurs nécessaires à l'intervention sur la fiche Google My Business ne sont pas accordés à IKOM COMMUNICATION.

21.9.6 Transfert des Accès

À l'issue de l'intervention, les droits d'accès propriétaires de la fiche Google My Business seront transférés au client.

21.9.7 Durée et Conditions d'Assistance

L'assistance fournie par IKOM COMMUNICATION dans le cadre de l'offre RÉFÉRENCE MAPS est limitée à la durée du contrat. Toute assistance supplémentaire demandée après cette période sera facturée en sus, conformément aux tarifs en vigueur au moment de la demande.

22. DROIT DE RÉTRACTATION (L 121-17 ET R 221-3 ET SUIVANTS DU CODE DE LA CONSOMMATION)

Dans le respect des dispositions du code de la consommation, le Client a le droit de se rétracter du présent contrat sans donner de motif dans un délai de quatorze (14) jours calendaires. Le délai de rétractation expire (14) quatorze jours après le jour de la conclusion du contrat. Pour exercer ce droit, le Client doit notifier (à l'attention de la société IKOM COMMUNICATION) sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté par courrier recommandé avec accusé de réception, en y précisant nom, prénom, adresse, nom du représentant de la personne morale le cas échéant, date du contrat, prestation concernée. Le Client doit se rendre sur le lien suivant : <https://ikom-communication.fr/cgv/>. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il est impératif que le Client exerce sa communication relative à l'exercice du droit de rétractation avant l'expiration du délai de rétractation. En cas de rétractation du Client, IKOM COMMUNICATION rembourse tous les paiements reçus du Client au plus tard quatorze (14) jours à compter du jour où IKOM COMMUNICATION est informée de la décision de rétractation du présent contrat, sans frais pour le Client.

Toutefois, conformément aux exceptions légales prévues à l'article L.221-28 13° du Code de la consommation, et notamment de la personnalisation du contenu et du souhait du CLIENT d'obtenir les Services avant l'expiration du délai de 14 jours calendaires, le CLIENT accepte sans réserve les présentes Conditions Générales de Ventes, et fixe sa renonciation expresse à bénéficier d'un délai de rétractation pour accéder aux Services.

IKOM COMMUNICATION fournit ensuite une confirmation de la renonciation du CLIENT dans les conditions prévues aux dispositions du deuxième alinéa de l'article L. 221-13 du code de la consommation. Par conséquent, en validant un lien de paiement, le Client accepte de déclencher la fourniture immédiate des Services l'informant de la renonciation à son droit de rétractation sur l'Abonnement souscrit.

FORMULAIRE DE RÉTRACTATION À ENVOYER PAR COURRIER RECOMMANDÉ AVEC ACCUSÉ DE RÉCEPTION UNIQUEMENT

À l'attention de IKOM COMMUNICATION, xxxxxx

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services dessous :

Commandé le :

Raison sociale :

Nom du client :

Adresse complète du client :

Date :

Signature du client :